

À Corrençon, déplaçons-nous, « doux-seulement »...



Au cœur du « Parc naturel régional du Vercors », à l'entrée de la plus grande réserve naturelle de France, Corrençon s'engage, pour la valorisation de son territoire. Notre village touristique de montagne se préoccupe des nuisances liées à la circulation et l'émission de CO2.

Soucieuses de maintenir un cap cohérent dans leur développement économique, deux communes : Villard-de-Lans, Corrençon-en-Vercors s'associent et réalisent un projet de « mobilité douce ».

Cette démarche qui s'appuie sur quatre éléments, comme :

- la qualité de vie ;
- la protection de l'environnement ;
- le développement touristique ;
- la sécurité routière...

Voitures électriques, vélos, scooter ou encore une promenade en calèche sont autant de possibilités de déplacements alternatifs que nous avons le plaisir de vous proposer.

Cet engagement nous permettra de bâtir durablement un village où nature, sécurité et respect de la vie locale s'accordent de façon harmonieuse.

Membre du réseau européen « Alliance dans les Alpes », Corrençon conforte son engagement pour le développement vraiment durable.

Au fil des années nous expérimentons de nouvelles actions. Nous comptons sur vous pour vous déplacer autrement, doucement, proprement... Merci !

L'équipe municipale

Info - Info - Info
dernière minute
Info - Info - Info



Cet été, Corrençon tente l'énergie solaire ! Sur la place du village, les batteries sont en partie rechargées grâce aux UV. Une voiturette est équipée d'un panneau embarqué... Vers un village préservé et une nature respectée, on avance, on avance, on avance...



Tarifs Conditions



*Toute l'année, selon l'état des routes,
au départ de la place du village (Office de Tourisme),
profitez d'un déplacement calme, amusant et non polluant.*

Multipass à point (par voiture)

1 heure	10 points MultiPass
1/2 journée	30 points MultiPass
1 journée	50 points MultiPass



Multipass séjour

sur réservation **3 heures offertes**

Possibilité de location semaine, tarifs dégressifs, renseignez-vous !

Renseignements & remise des clés

Office de tourisme (place du Village)
aux horaires d'ouverture

Téléphone direct 06 48 05 68 48

18/24h

Permis de conduire depuis 2 ans obligatoire - 4 personnes maximum par voiturette



Votre avis nous intéresse, merci de nous faire part de vos remarques : . . .

.....
.....
.....
.....

